



Conseil en gestion et management des associations

2, rue de Beausset
13001 Marseille
N°SIRET : 441 361 805 00019
Code APE : 9499Z

Tél. : 04 88 66 17 16
E-Mail : contact@agodis.fr
Web : www.agodis.org

Organisation, Administration et Gouvernance d'une association Loi 1901

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Assurer la Présidence ou la Direction d'une association
2. Optimiser la gestion quotidienne d'une association
3. Recenser les obligations fiscales, juridiques, comptables et sociales d'une association

CONTENU DE LA FORMATION

1. Rappel des principes généraux des associations en France
2. Organisation du pouvoir au sein d'une association
3. Les ressources financières internes, publiques et privées
4. Les principes comptables d'une association
5. La fiscalité des associations

MOYENS TECHNIQUES ET METHODES PÉDAGOGIQUES

- Une salle avec des ordinateurs, écran de projection, paperboard
- Exposé théorique et étude des cas pratiques
- Un support détaillé de la Formation sera remis aux participants.
- Tests intermédiaires des connaissances acquises.

PROFIL DU FORMATEUR

- Hector JARA. Directeur d'Agodis.
- Certifié Consultant-Formateur, niveau Expert par l'ICPF
- École Supérieure de Commerce de Paris – Senior (ESCP)
- École Supérieure de Commerce de Marseille.
- Quinze ans d'expérience dans le conseil et accompagnement des associations

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉ D'ÉVALUATIONS

- Tests intermédiaires de connaissances (QCM)
- Test d'évaluation général des compétences acquises à la fin de la formation.



INFOS PRATIQUES

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

- Salariés et dirigeants d'association.
- Pas de pré-requis.

DURÉE ET MODALITÉS D'ACCÈS

- 40 heures réparties sur 8 demi-journées
- Sur Inscription
- En Présentiel

LIEU DE FORMATION

- Dans nos locaux : 2 rue du Beausset 13001 Marseille. M° Vieux-Port
- Accessibilité des personnes en situation de handicap : Contactez-nous avant inscription

COÛT DE LA FORMATION

- 2 000 €
- Formation susceptible d'être prise en charge par un OPCO

MODALITÉS ET DÉLAIS :

- 10 – 12 jours après signature de la Convention

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR CETTE FORMATION, CONTACTER :

- Joël ROUMIEU - Référent formation
formation@agodis.fr
04 88 66 17 16